

**« Aristote citateur :  
un exemple de réappropriation par la philosophie des discours de savoir  
antérieurs »**

**Colloque international organisé à Turin, les 27-29 mars 2019 dans le cadre  
du *Pôle Alpin de Recherches sur les Sociétés Anciennes***

Le Colloque « Aristote citateur : un exemple de réappropriation par la philosophie des discours de savoir antérieurs » est le quatrième volet du programme *Le problème de la réappropriation par la philosophie des discours de savoir antérieurs*. Les trois précédents volets, organisés à Grenoble, « La poésie archaïque comme discours de savoir » (28-29 novembre 2014), « La poésie dramatique comme discours de savoir » (21-22 mai 2015), « Platon citateur : un exemple de réappropriation par la philosophie des discours de savoir antérieurs » (29-31 mars 2017) avaient pour finalité, en rassemblant autour de ce projet commun des spécialistes de langue et de littérature grecques, des linguistes, des historiens de l'antiquité, des philosophes, de déterminer la nature et d'identifier – dans leur diversité – les savoirs dont les « poètes » de l'époque archaïque et classique étaient porteurs, eux qui se définissaient et qu'on définissait comme des *sophoi* : tout à la fois *sages* et *savants*. Ce n'était qu'à ce prix, en effet, que l'on pouvait espérer ensuite véritablement comprendre pourquoi, ultérieurement, un Platon s'était à ce point attaché à s'en démarquer, et prendre la mesure, dans une civilisation agonale comme l'est la civilisation grecque, des enjeux d'une telle réappropriation (avec toutes les infidélités que cela implique). Le colloque de mars 2019, dans la même volonté affichée d'interdisciplinarité, sera consacré cette fois à la présence de ces discours dans les traités aristotéliens. Nous pourrons ainsi prendre la mesure de ce qui distingue, ou de ce qui rapproche, Aristote de Platon dans leur rapport mutuel aux discours « non-philosophiques ». On s'efforcera, à horizon 2020, d'examiner ce qu'il en est chez les philosophes hellénistiques. Une telle entreprise permettra de reprendre sur nouveaux frais le problème du rapport de la « philosophie » à la « poésie » dans l'antiquité grecque alors que se multiplient, en Europe et outre-Atlantique, les travaux sur cette problématique, ce dont témoigne l'état de l'art.

**CALL**

**Turin, 27-29 marzo 2019 : « Aristote citateur : un exemple de réappropriation  
par la philosophie des discours de savoir antérieurs »**

Quatrième colloque dans le cadre du Programme *Le problème de la réappropriation par la philosophie des discours de savoir antérieurs* (Colloque 1 : « La poésie archaïque comme discours de savoir », 28-29 novembre 2014 ; Colloque 2 : « La poésie dramatique comme discours de savoir », 21-22 mai 2015 ; Colloque 3 : « Platon citateur : un exemple de réappropriation par la philosophie des discours de savoir antérieurs », 29-31 mars 2017).

Organisé par :

Elisabetta BERARDI, Università degli Studi di Torino

Paola DOLCETTI, Università degli Studi di Torino

Maria Paola CASTIGLIONI, Université Grenoble Alpes

Marie-Laurence DESCLOS, Université Grenoble Alpes

Francesco FRONTEROTTA, Università di Roma – La Sapienza

Faisant fond sur les résultats obtenus lors des trois colloques précédents (en cours de publication chez les Classiques Garnier), nous aurons à examiner les citations (directes ou indirectes) de Aristote non seulement aux poètes archaïques et classiques, mais également aux autres discours de savoir non philosophiques :

1. Homère et Hésiode ; l'épique archaïque
2. Lyrique archaïque, poésie monodique, chorale, élégie, iambe
3. Comédie, tragédie, drame satyrique
4. Les "historiens" (Hécatée, Hérodote, Thucydide...)
5. Rhétorique et Philologie
6. Médecine, sciences, arts
7. Politique et droit

---

CFP

**Torino, 27-29 marzo 2019**

**« Aristotele 'citatore' : un esempio di riappropriazione da parte della filosofia di discorsi di sapere anteriori » / « Aristote citateur : un exemple de réappropriation par la philosophie des discours de savoir antérieurs »**

Quarto Colloquio nel quadro del Programma PARSA *Il problema della riappropriazione da parte della filosofia di discorsi di sapere anteriori* (Primo Colloquio : «La poésie archaïque comme discours de savoir», Grenoble, 28-29 novembre 2014 ; Secondo Colloquio : « La poésie dramatique comme discours de savoir », Grenoble, 21-22 maggio 2015; Terzo Colloquio « Platon citateur : un exemple de réappropriation par la philosophie des discours de savoir antérieurs », Grenoble, 29-31 marzo 2017).

Organizzato da :

Elisabetta BERARDI, Università degli Studi di Torino

Paola DOLCETTI, Università degli Studi di Torino

Maria Paola CASTIGLIONI, Université Grenoble Alpes

Marie-Laurence DESCLOS, Université Grenoble Alpes

Francesco FRONTEROTTA, Università di Roma – La Sapienza

Prendendo le mosse dai risultati ottenuti durante i tre colloqui precedenti (in corso di pubblicazione presso la collana *Kainon*, Classiques Garnier), si prenderanno in esame le citazioni – dirette o indirette – in Aristotele non soltanto di poeti arcaici e classici, ma anche di altri discorsi di sapere non filosofici :

1. Omero e Esiodo ; l'epica arcaica
2. Lirica arcaica, poesia monodica, corale, elegia, giambo
3. Commedia, tragedia, dramma satiresco
5. Gli «storici» (Ecateo, Erodoto, Tucidide ...)
4. Retorica e filologia
6. Medicina, scienze, arti
7. Politica e diritto

L'obiettivo sarà allora di prendere le misure delle somiglianze e degli scarti tra la «fonte» e l'uso che ne viene fatto da Aristotele ; di tenere conto del contesto pragmatico di enunciazione (chi parla ? a chi ? in quale contesto ? a quale scopo ? ) e del quadro argomentativo nel quale si inseriscono queste «citazioni» ; di misurare anche l'interesse che questi saperi hanno potuto suscitare, i pericoli che hanno potuto rappresentare – soprattutto in termini di concorrenza – le riappropriazioni e / o le distorsioni di cui sono stati oggetto.

Un breve Abstract con la proposta di intervento è da inviare all'indirizzo [info.parsa@unito.it](mailto:info.parsa@unito.it) entro venerdì 30 novembre . Entro la metà del mese di dicembre verrà comunicata la risposta del Comitato scientifico.